

LA TOUVRE

N° 26

Semestriel édité par le Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique et Piscicole de la Touvre ÉTÉ 2016

Sommaire

- 2 Randonnée nautique
Journée découverte
- 3-6 Suivis faune et flore
- 7 Entretien des berges
- 8 SAGE Charente



La Touvre à l'étude



Editorial

Nous voici arrivés à l'été, saison privilégiée pour entreprendre les travaux d'entretien et d'aménagement de notre rivière. L'hiver et ses coups de vent nous ont apporté leur lot de désagréments avec des arbres tombés dans le cours d'eau, nous devons maintenant corriger ces désordres pour permettre à chacun de profiter pleinement des plaisirs que nous offre notre exceptionnelle rivière.

Nous devons également recharger en graviers certains secteurs qui se trouvent aujourd'hui sans aucun substrat (roche mère à nu) de manière à ce que la faune et la flore reprennent possession des lieux et que la rivière retrouve son visage normal.

Ces travaux sont des interventions que nous pouvons qualifier de traditionnelles, mais un autre chantier nous attend et va demander beaucoup d'heures de travail : **l'arrachage de la jussie.**

En effet, les 2 foyers de jussie présents dans notre rivière n'ont cessé d'être traités pendant plusieurs années par le Technicien pour aboutir en 2014 à une surface réduite et maîtrisée de ces plantes envahissantes. Mais l'année dernière, à cause de riverains indéclicats, les 2 foyers se sont étendus et ont repris leur place initiale. Cette année un énorme challenge nous attend et nous sommes obligés de faire appel à une entreprise pour faire face et empêcher le pire.

Nous rappelons dans chacune de nos parutions le danger et les risques de cette plante.

Je tiens ici à redire avec force qu'il est interdit de faucarder la jussie et que le manque de civisme de certains, non seulement occasionne des frais supplémentaires mais peut aussi, et surtout, à court terme endommager la rivière de manière quasi irréversible.

Tant que je suis sur le thème des bonnes pratiques, nous pouvons

observer que nos communes s'engagent, avec la charte « terre saine », en participant à la réduction des pesticides et à la préservation d'un environnement sain, je les en félicite. C'est une très bonne chose pour la rivière, mais malheureusement pas suffisant si chaque particulier, chaque riverain ne fait pas la même démarche en diminuant, voire en supprimant l'utilisation de désherbant.

Merci à celles et ceux qui ont déjà fait l'effort et encouragements à celles et ceux qui vont bientôt s'engager.

Il y va de la santé de la rivière mais aussi de la nôtre !

Quant au moyen/long terme, le SIAHPT lance cette année une étude concernant les ouvrages aval de la Touvre qui nous permettra d'avoir une vision précise sur les actions à mener (ou pas) pour assurer la continuité écologique. Cette étude approfondie fait suite à l'étude déjà engagée par le Syndicat en 2010.

Bruno MAÎTRE
Président du SIAHP de la Touvre
Elu de Gond-Pontouvre

Suivi faune et flore sur la Touvre

Une randonnée nautique découverte sur la Touvre

La Touvre recèle bien des trésors : faune, flore, patrimoine architectural et historique sont nichés tout au long de cette rivière atypique. Véritable écrin de verdure au cœur de l'agglomération, la Touvre s'offre à la découverte tout au long d'une randonnée nautique réalisée par notre Syndicat et ses partenaires. Cette randonnée a pour but de sensibiliser les pratiquants de la rivière (canoïstes, pêcheurs, promeneurs) aux nombreuses richesses du cours d'eau. Six bouées, numérotées et implantées dans le cours d'eau, offrent aux visiteurs munis de lecteurs mp3 étanches, proposés par les clubs de canoë, une vision différente et commentée de ses richesses. Chaque bouée numérotée vous renvoie vers une piste audio préenregistrée qui vous diffuse un message sur la Touvre et ses caractéristiques.

Alors n'hésitez pas, venez découvrir la Touvre sous un autre regard.

Pour plus de renseignements :

SIAHP de la Touvre : www.rivieres-touvre-echelle.fr

Club de canoë kayak de Gond-Pontouvre : 05.45.69.35.45

Club de canoë kayak de Ruelle-sur-Touvre : 06.13.74.80.93

Club de canoë kayak d'Angoulême : 05.45.39.64.35



Journée découverte aux sources de la Touvre

Une journée découverte est organisée aux sources de la Touvre le **17 septembre prochain de 14h à 17h30**. Cette dernière, mise en œuvre par le SIVU Enfance Jeunesse et la Mairie de Touvre, vise à faire découvrir au plus grand nombre et de manière ludique la Touvre et son histoire....

Au menu de cette journée :

- découverte de la plongée et randonnée subaquatique animée par le CSAR (à partir de 12ans)...n'oubliez pas votre serviette
- balade nature à la découverte de la faune et de la flore animée par le SIAHP de la Touvre
- présentation de la randonnée pédestre par le Comité Départemental de Randonnée Pédestre
- balade contée en calèche, rythmée par le pas doux et cadencé des juments Prune et Lydie

Le tout agrémenté de fabrication de boucliers, d'instruments de musique, d'initiation à la calligraphie, de jeux et d'expositions...

Contact : Mairie de Touvre - 05 45 65 50 46
SIVU Enfance jeunesse - 05 45 38 61 81

Pourquoi des suivis ?

Gérer une rivière demande au gestionnaire de posséder une connaissance approfondie des espèces et des milieux qui la compose.

De multiples espèces gravitent autour de la Touvre et certaines d'entre elles, sont de bons indicateurs de la santé du cours d'eau. Leurs interactions permettent de mesurer le dynamisme et la qualité des habitats qui les abritent.

Quelles espèces sont suivies ?

Dans le cadre des mesures de la qualité des eaux superficielles de la Touvre, des relevés sont effectués sur **les insectes** aquatiques présents au fond du lit, sur les herbiers.



Nous y retrouvons gammarès, trichoptères, éphémères et autres noms barbares que vous pouvez retrouver sur le site de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne qui collecte ces données.

<http://adour-garonne.eaufrance.fr/>



Les oiseaux d'eau notamment, font partie des espèces inventoriées par Charente Nature et sur l'ensemble du cours de la Touvre. Cela permet, années après années, de voir l'évolution des espèces et leur répartition sur la rivière. Ainsi, nous avons pu constater que les foulques macroule, autrefois comptabilisés préférentiellement sur la première moitié du cours d'eau, ont tendance à coloniser de plus en plus l'aval. Nous constatons également que les grèbes castagneux et les poules d'eau sont en nette recul quant aux effectifs.



Suivi faune et flore sur la Touvre (suite)

Les poissons ne sont pas en reste. En effet, l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA) et la Fédération des Pêcheurs de la Charente effectuent régulièrement des pêches électriques afin d'évaluer les populations de poissons et leur dynamique.

La pêche à l'électricité se pratique à l'aide d'un appareil portatif appelé « Héron ». C'est un appareil alimenté par un générateur. Le principe de la pêche électrique est de créer un champ électrique dans l'eau entre les deux électrodes (la cathode et l'anode) qui va agir sur les espèces piscicoles. L'appareil est mis en route lorsque l'agent appuie sur l'interrupteur se trouvant sur le manche de l'anode.

Le champ électrique créé autour de l'anode est actif sur une zone d'environ 1,50 à 2 mètres, c'est la zone dite « attractive » ou « efficace ». Les poissons se trouvant dans cette zone vont réagir face à ce courant électrique. En effet, le poisson possède un système nerveux composé d'un système nerveux central (le cerveau), d'une voie sensitive (qui permet au poisson d'avoir des sensations) et d'une voie motrice (qui commande au poisson de bouger en fonction de ce qu'il ressent par la voie sensitive). Or, les messages nerveux qui transitent dans ce système nerveux sont des flux électriques qui sont modifiés lors de la pêche électrique.

Le poisson s'arrête d'abord de nager, puis la voie motrice est excitée, et le poisson subit une nage forcée en direction de l'anode. En fonction de la distance entre le poisson et l'anode plusieurs réactions sont possibles: nage inhibée, nage forcée, tétanie, fuite...

La pêche électrique se pratique à pied ou en bateau selon les cours d'eau et les stations. La pêche électrique

demeure un mode de pêche règlementairement interdit sauf sous autorisations délivrées à des fins scientifiques, de sauvetage ou de régulation, le tout encadré par des réglementations propres au travail avec du matériel électrique et en milieux aquatiques. Elle se pratique en remontant les rivières de façon à ce que l'eau reste claire devant l'opérateur. En général, ce type de pêche se pratique dans des zones où l'eau est peu profonde et courante. Dans le cas présent, une dizaine d'agents assermentés étaient présents, l'un d'entre eux porte l'appareil de pêche, les autres se tiennent en aval du pêcheur avec des épuisettes et des bassines pour le transport. Le pêcheur perturbe les animaux grâce à l'électricité et ces derniers sont ramenés jusqu'aux épuisettes par le courant.

Les espèces après identification et mesures biométriques (mesurées et pesées) sont remises à l'eau (hormis les espèces susceptibles de créer des déséquilibres biologiques).



Des indicateurs rassurants

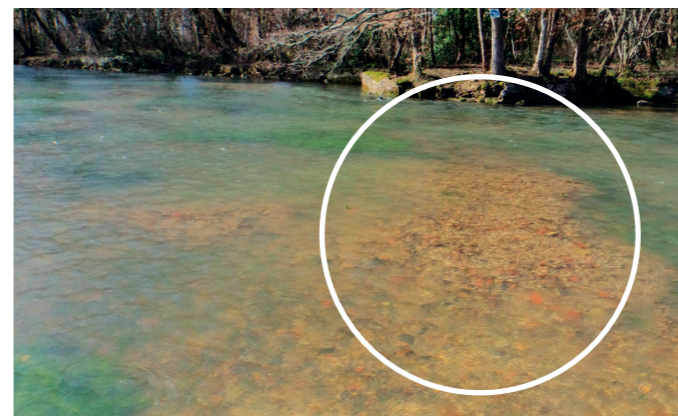
Un inventaire piscicole par pêche électrique a été mené en octobre 2013 par la Fédération de pêche et l'Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de Magnac-sur-Touvre « La truite saumonée ». Cette méthode présente l'avantage de pouvoir échantillonner l'ensemble des espèces de poissons présentes dans la Touvre sans les blesser. En effet, le courant électrique est sans danger pour les poissons qui sont récupérés à l'aide d'épuisettes avant d'être mesurés, pesés puis relâchés dans leur milieu naturel.

Cet inventaire, réalisé sur une longueur de 100m environ, nous avait permis de comptabiliser, entre autres, pas moins de 180 truites fario et une centaine d'anguilles ce qui classe la Touvre en très bon état d'un point de vue de sa population piscicole.

Recensement des frayères à truite fario

La Fédération de pêche et de protection du milieu aquatique de la Charente, en partenariat avec le service départemental de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA) a lancé une étude sur les frayères* à truite fario sur la Touvre.

**La frayère est une zone où se reproduisent les truites fario. Elle est située dans le lit de la rivière et présente un substrat de graviers et de galets sur lequel la truite va pouvoir venir « gratter » afin d'y déposer ses œufs.*



Ce suivi, débuté en 2013 s'est poursuivi en 2014 et 2015. L'objectif était, ici, de recenser les frayères à truite fario durant la période de reproduction, soit en période hivernale. Deux sites ont fait l'objet d'une attention

particulière, et ont été parcourus chaque semaine durant ces trois campagnes. Comparés à un suivi réalisé sur l'ensemble du linéaire de la Touvre, en 2009, par un agent de l'ONEMA 16, ces résultats font état d'une très nette augmentation du nombre de frayères recensées avec un pic atteint lors de l'hiver 2013.

Ainsi, et afin de rendre une image fidèle de l'évolution du nombre de frayères, la Fédération de pêche et l'ONEMA se sont rapprochés du SIAHP de la Touvre et de l'AAPPMA « La truite saumonée » afin de réitérer le suivi exhaustif des frayères à truite fario sur la Touvre. Cet inventaire, réalisé le 05 mars 2016 aura mis en avant une forte progression du nombre de frayères puisque pas moins de 1365 frayères ont été comptabilisées contre 565 en 2009. L'ensemble des acteurs précédemment cités continuent ce suivi afin de s'assurer de la bonne santé de la population de truite fario, véritable témoin de la qualité du milieu de vie que leur offre la Touvre.



La température de la Touvre sous surveillance

En parallèle de ces actions, la Fédération de pêche a réalisé un suivi de la température grâce à des enregistreurs placés dans le lit de la Touvre en 2013, 2014 et 2015. Un des faits intéressants relevé par ce suivi est que la Touvre présente une température relativement constante au niveau des sources, comprise entre 11,2°C et 12,8°C de janvier à Mai et ne dépassant que très rarement 15°C l'été. En période hivernale La Touvre se refroidit lors de son parcours pour atteindre environ 10°C au Gond-Pontouvre. A contrario, à partir de début avril elle va se réchauffer tout au long de son parcours et on note un écart d'un peu plus de un degré entre la source et le Gond-Pontouvre. On notera cependant des écarts plus importants notamment en juillet avec des maximums enregistrés à un peu plus de 20°C au Gond-Pontouvre. Cette relative stabilité de la température est un des facteurs qui rend la Touvre propice pour l'espèce truite fario.



La Fédération de pêche et de protection du milieu aquatique de la Charente, tout comme le SIAHP de la Touvre s'intéresse de près au bon fonctionnement de la Touvre. Afin d'évaluer la qualité globale de cette rivière atypique, la Fédération de pêche suit particulièrement l'évolution de l'espèce piscicole emblématique de la Touvre : la truite fario. L'intérêt de suivre cette espèce est qu'elle renvoie une image précise de la qualité de son milieu de vie.

Ainsi, les suivis réalisés depuis fin 2012 témoignent d'une dynamique positive de la population de truite fario sur la Touvre. Deux types d'inventaires ont permis de mettre en avant cet accroissement, le premier par pêche électrique et le second en recensant les frayères à truite fario.



Suivi faune et flore sur la Touvre (suite)

Végétation aquatique

Les végétaux sont également surveillés et évalués. La végétation aquatique, très présente sur la Touvre, fait l'objet d'un suivi minutieux réalisé tous les 4/5ans. Au total, 6 stations (3 relevés transversaux au cours d'eau par station) sont prospectées dans le but d'établir un état des lieux précis des espèces présentes par station. Ce diagnostic permet de caractériser l'évolution des herbiers et du milieu en général sur chaque station. Ces relevés sont encadrés par une norme AFNOR identifiée sous le nom d'Indice Biologique Macrophytique en Rivière (IBMR), les macrophytes étant l'ensemble de végétaux visibles à l'œil nu présents dans le cours d'eau.

Plusieurs années seront nécessaires afin d'avoir un suivi caractérisant chaque station. Tous les éléments recueillis seront corrélés avec les autres analyses effectuées sur la Touvre (qualité des eaux, hydromorphologie, suivi piscicole, suivi ornithologique...) permettant ainsi de gérer au mieux notre rivière.



Végétation rivulaire

La végétation des bords de berge est également sous surveillance. Arbres morts, penchés, espèces à caractère envahissant (acacia, érable négundo, renouée du japon, buddleia...), arbres vieillissants, sont autant de perturbations futures qu'il faut pouvoir anticiper.

Tous ces suivis permettent de donner une indication sur la bonne santé de la Touvre. A ce jour, les paramètres recueillis permettent de dire que la Touvre est relativement en bonne santé mais reste vulnérable aux agressions de l'homme (pollutions, aménagements du territoire). Il tient à chacun d'entre nous de veiller à ce que la Touvre et ses affluents restent en bon état et nous permettent de profiter pleinement de son cadre.

Entretien des berges et du lit 2016

Comme chaque année, le SIAHPT effectue des travaux d'entretien des berges et du lit de la Touvre. Ces travaux, recensés tout au long de l'année par le technicien rivière syndical, ont pour but principal de traiter les désordres d'écoulement et de sécurité. Plusieurs sites seront traités par une entreprise spécialisée et ce dès la fin du mois de juin.

Les facteurs de déséquilibre des arbres en bord de berge sont multiples et cela nécessite une vigilance accrue. Vent, variation des niveaux d'eau, maladies, stress hydrique lié au manque d'eau sont autant d'agressions possibles que les arbres



constituant la végétation rivulaire supportent. Certains d'entre eux sont alors exposés au déracinement ou à la casse, se retrouvant irrémédiablement dans le cours d'eau.

Néanmoins, le SIAHPT n'enlève pas tous ces arbres tombés... mais pourquoi ?

Les branchages et les arbres tombés dans le cours d'eau constituent des habitats formidables pour la vie aquatique. Bon nombre d'insectes aquatiques élisent domicile sur, ou dans ces derniers, apportant une source intarissable de nourriture



ATTENTION JUSSIE Les bons gestes :

- Ne la cueillez pas,
- Ne l'arrachez pas vous-même, appelez le SIAHPT,
- Ne la fauquez pas,
- Ne marchez pas dans les herbiers

Toujours présente en bord de Touvre, elle ne doit en aucun cas être fauquée !!!



aux espèces piscicoles présentes dans la Touvre. Ces arbres présents dans le cours d'eau peuvent, ponctuellement, diversifier les écoulements et offrir des postes d'affût intéressants pour les truites farios par exemple.

Par contre, les bois morts tombés dans le cours d'eau peuvent devenir un frein aux écoulements (embâcle) ou un danger pour les descentes de canoë. Ces derniers sont alors enlevés au fur et à mesure et en fonction des priorités du Syndicat.

BONNES PRATIQUES EN BORD DE BERGE

Une réglementation interdit l'application de pesticides dans les fossés, les caniveaux et à moins de 5 mètres des cours d'eau : nous sommes tous concernés.

L'arrêté du 12/09/2006 interdit tout traitement chimique à moins de 5 mètres minimum de tout point d'eau (cours d'eau, étangs, plans d'eau...).

Dans chaque département, des arrêtés préfectoraux sont venus renforcer ces dispositions pour interdire tout traitement chimique sur le réseau hydrographique, comprenant également les fossés, les caniveaux, les avaloirs d'eau pluviale, les puits, les forages, les bouches d'égout...

Tous les utilisateurs de pesticides (désherbants, fongicides, insecticides) sont concernés : particuliers, agriculteurs, collectivités, gestionnaires de voirie et entrepreneurs.

Les objectifs de ces arrêtés sont :

- De protéger la santé des travailleurs, du public et des animaux
- D'éviter tout entraînement des pesticides hors de la zone traitée, notamment dans les eaux souterraines et superficielles

Vous pouvez agir :

- En effectuant vous-même l'entretien du trottoir et caniveau devant votre maison, sans désherbant bien entendu !
- En ne désherbant plus votre fossé ni bord de berge. Ainsi, les herbacées, grâce à leurs racines, contribueront au maintien de la terre, ce qui évitera l'érosion.

Ne déversez pas non plus vos déchets de coupe (branches et produits de tonte)...il existe des déchetteries, faites du compost !!



SAGE Charente

COMMISSION GÉOGRAPHIQUE TARDOIRE-KARST-TOUVRE DU 04 AVRIL 2016

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin de la Charente (SAGE Charente) a pour objet de planifier la gestion de l'eau et des milieux aquatiques équilibrée et durable entre l'ensemble des usagers sur le bassin de la Charente. Le SAGE est initié et élaboré par les acteurs locaux (élus, usagers, associations, représentants de l'Etat). Ce projet, initié en 2011, est piloté par la Commission locale de l'eau (CLE). Celle-ci a souhaité élargir la nécessaire concertation autour de ce projet à l'ensemble des acteurs du bassin. Ce fut déjà le cas en 2012-2013 à l'occasion des commissions géographiques pour élaborer le diagnostic, puis en 2014-2015 lors des commissions thématiques ayant permis de faire émerger des leviers d'actions potentiels à mobiliser dans le SAGE. Une nouvelle phase de concertation a débuté en mars 2016 dans le cadre des commissions géographiques.

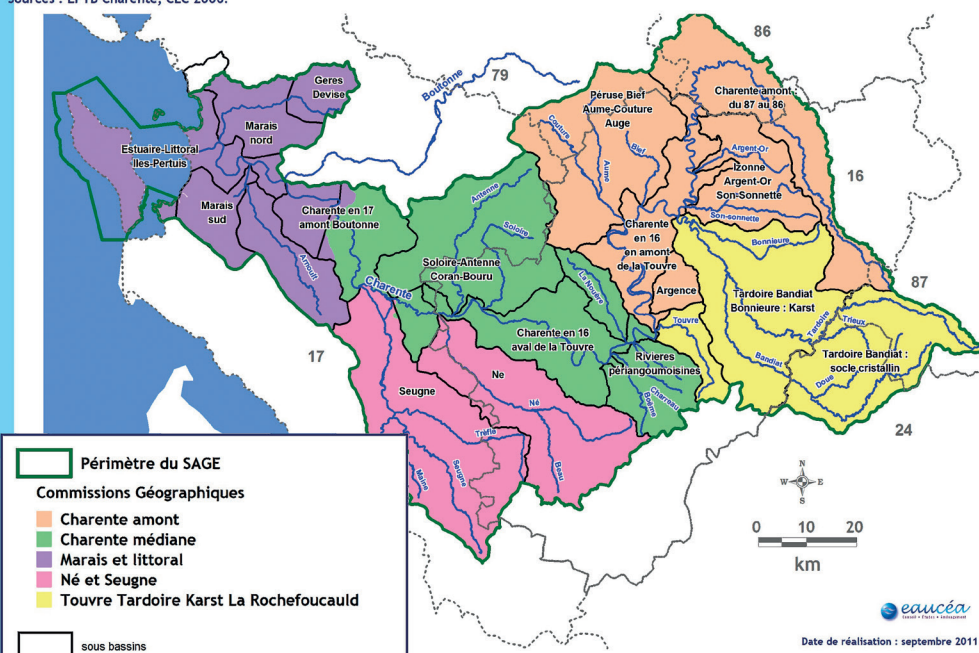
La commission Tardoire-Karst-Touvre s'est déroulée le 04 avril 2016 à Saint-Sornin, avec pour objectif de prioriser le contenu et l'organisation des orientations du SAGE Charente en fonction des enjeux et objectifs. La matinée a été consacrée, en réunion plénière, au partage et aux échanges concernant les enjeux et les objectifs du SAGE, à moyen

et à long terme, à l'échelle du bassin Charente avec un focus sur le territoire de la commission. L'après-midi a été consacré à des ateliers sur les thèmes suivants : Gestion du manque d'eau à l'étiage, gestion des intrants et rejets polluants, gestion des versants et prévention des inondations, gestion des milieux aquatiques. Les participants ont pu donner leur avis pour hiérarchiser les orientations d'actions et mesures à soutenir et

planifier sur les différents secteurs et sous-bassins du territoire de la commission. La concertation des commissions géographiques doit permettre à la commission locale de l'eau (CLE) de finaliser une stratégie du SAGE Charente globale et adaptée au territoire qui servira ensuite de feuille de route opérationnelle pour la rédaction des documents du Sage Charente.

Commissions géographiques et sous bassins

Sources : EPTB Charente, CLC 2006.



Date de réalisation : septembre 2011

AGENDA 2016

SEPTEMBRE

17 - journée découverte des sources de la Touvre

Réunion publique
Etude sur les ouvrages aval de la Touvre

DÉCEMBRE

1^{er} - Comité Local Participatif sur l'Eau (Clap'Eau)

SIAHP de la Touvre - 89, rue Pasteur - 16160 Gond-Pontouvre
Tél : 05 45 38 16 71 . siahp.touvre@orange.fr

www.rivieres-touvre-echelle.f

- Directeur de la Publication : Bruno MAÎTRE
- Rédaction et photos : Mathieu TALLON
- Création et Impression : Imprimerie VALANTIN • Imprimé sur papier recyclé
- Dépôt légal à parution. ISSN 1638-7554.



IMPRIM'VERT



CHARENTE
LE DÉPARTEMENT

RÉGION
AQUITAINE
LIMOUSIN
POITOU-CHARENTES

Grand
Angoulême

16
RÉGION
DÉPARTEMENTALE
PÊCHE